

ANNEXE 3 – PLAN D’ACTIONS - MOYENS MOBILISES PAR CHAQUE SIGNATAIRE DANS LE CADRE DES OBJECTIFS PARTAGES

Convention territoriale globale de l’Agglomération de la Région de Compiègne Plan d’actions 2025 - 2028

Domaine de la petite enfance :

- Action 1 : Soutenir la création de petites structures d’accueil de jeunes enfants dans les communes périphériques
- Action 2 : Poursuivre la modernisation des EAJE existants pour garantir une bonne qualité d’accueil
- Action 3 : Déménager et agrandir certains EAJE existants dont les locaux actuels ne sont plus adaptés
- Action 4 : Créer des places d’accueil pour les parents en situation d’insertion professionnelle (Label AVIP) dans le cadre du déménagement de la halte « Bébé services » et « Les Poussins » à Compiègne
- Action 6 : Soutenir l’attractivité des métiers de la petite enfance en revalorisant les salaires de personnels d’accueil et de Direction des Eaje,
- Action 7 : Poursuivre la promotion du métier d’assistant maternel agréé en crèche familiale
- Action 8 : Accompagner les familles en insertion ou rencontrant des difficultés à trouver un mode de garde adapté
- Action 9 : Poursuivre la promotion du métier d’assistant maternel indépendant et leur professionnalisation
- Action 10 : Soutenir et accompagner la création de Maisons d’assistants maternels (Mam) sur le territoire

Domaine de l’enfance et jeunesse :

- Action 11 : Faire une étude sur le quartier de la Prairie pour répondre aux nouveaux besoins des habitants de Venette en matière d’accueil de loisirs.
- Action 13 : Développer les Projets éducatifs de territoire (Pedt) des communes
- Action 14 : Accompagner les projets qui favorisent l’initiative des jeunes

Domaine du handicap :

- Action 5 : Poursuivre le projet de la Croix-Rouge d’accueil des enfants en situation de handicap « bébés tous ensemble ».
- Action 12 : Accompagner les gestionnaires d’accueils collectifs de mineurs (Acm) pour favoriser l’accueil des enfants porteurs de handicap
- Action 17 : Offrir un temps de répit aux parents d’enfants « extraordinaires » à la Maison des parents de Compiègne

Domaine de la parentalité :

- Action 15 : Accompagner les habitants des QPV et notamment les familles monoparentales et primo-arrivantes dans leur parentalité
- Action 16 : Etudier la faisabilité d'accompagner les parents sur les réseaux sociaux dans le cadre des Promeneurs du Net – parentalité
- Action 18 : Etudier la faisabilité d'une extension de la Maison des Parents de Compiègne à l'ensemble des communes de l'agglomération

Domaine de l'animation de la vie sociale :

- Action 19 : Soutenir la création d'un Espace de vie sociale sur les communes de la Basse-Automne

Domaine du logement :

- Action 20 : Etudier et accompagner le développement du Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) de Margny Les Compiègne
- Action 21 : Etudier la mise en œuvre du « permis de louer » sur l'agglomération

Domaine de la coopération territoriale :

- Action 22 : Réfléchir à la création d'un poste de chargé de la coopération et de la coordination des acteurs locaux

Tableau récapitulatif des compétences des autorités organisatrices des modes d'accueil des jeunes enfants par commune et/ou EPCI :

Nom de la Commune (Indiquer seulement les communes qui exercent au moins une compétence d'AO)	Nb d'habitants	Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire	Informier et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents ;	Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil ; les communes de + de 10 000 habitants élaborent un schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant	Soutenir la qualité des modes d'accueil ; les communes de + 10 000 habitants se dotent d'un relais petite enfance (RPE) à compter du 1 ^{er} janvier 2026
Commune > 10000 hab : -Compiègne	-40808 Hab	Transférée par la commune à l'EPCI (Rpe)	Transférée par la commune à l'EPCI (Rpe)	Exercée par la commune	Exercée par la commune
Communes >3500 hab : -La Croix Saint Ouen, -Margny les Compiègne -Verberie	-5175 hab ; -8700 hab ; -3858 hab	Transférée par la commune à l'EPCI (Rpe)	Transférée par la commune à l'EPCI (Rpe)	Exercée par la commune	Exercée par la commune
Communes < 3500 hab. : -Armancourt, -Béthisy St Martin, -Béthisy St Pierre, -Bienville, -Choisy au Bac, -Clairoix, -Janville, -Jaux, -Jonquières, -Lachelle, -Le Meux, -Néry, -St Vaast de L., -Saintines, -St Jean aux B., -St Sauveur, -Venette, -Vieux Moulin,	-531 hab, -992 hab. -3133 hab. -489 hab. -3386 hab -2220 hab. -635 hab. -2240 hab. -600 hab. -807 hab. -2310 hab. -646 hab, -647 hab, -1062 hab, -341 hab, -1752 hab -2276 hab, -600 hab	Transférée par la commune à l'EPCI (Rpe)	Transférée par la commune à l'EPCI (Rpe)	Exercée par la commune à titre facultatif	Exercée par la commune à titre facultatif
Agglomération de la Région de Compiègne	-80517 hab	Transférée par l'ensemble des communes à l'EPCI (Rpe)	Transférée par l'ensemble des communes à l'EPCI (Rpe)	Exercée par les communes	Exercée par les communes

Récapitulatif des structures existantes sur la petite enfance et des projets envisagés dans le cadre du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

Nom de l'autorité organisatrice compétente pour la planification de l'offre : **Commune de COMPIÈGNE**

Type de mode d'accueil/disp	Nb de places ou Nb d'ETP RPE	Projection sur la durée de la CTG				Evaluation des besoins en matière d'emplois et de compétences pour répondre aux projections	Autres besoins identifiés (démarc he IDA, difficultés identifiées, partenariat spécifique...)	Si projets d'investissements en matière de rénovation, d'aménagement et de création d'équipements, de services :		
		2025	2026	2027	2028			Préciser le type de projets : rénovation, construction, transplantaion, aménagement, extension...	Coûts et calendriers prévisionnels (années cibles) des opérations envisagées	Ingénierie et moyens humains nécessaires pour conduire les projets d'investissement
EAJE PSU	Nb de structure 6 crèches	Nb de places 163	Nb de places 163	Nb de places 168	Nb de places 168	3 ETP vacants (1 lingère à Sainte-Elisabeth, 1 AP au Nid, 1 CAP AEPE à Royallieu) – recrutements en cours 1 ETP auxiliaire à créer (agent parti avec son poste) Remplacé actuellement par une vacataire CAP AEPE 1 ETP direction crèche à créer ? Réflexion en cours.		Projets 2026 : Sainte-Elisabeth : 1. Rénovation peintures 2. Changement des lits bébés (mise aux normes PMI) 3. Rénovation buanderie sous-sol 4. Réaménagement du bureau adjointe (Mare Gaudry) Royallieu 5. Installation d'une fontaine à eau <u>Projet construction (2025-2027)</u> Poussins et Bébé service 6. Projet de nouvelle crèche, fusion des 2	Projets 1 à 4 : 2026 1. 50 000 € ~ 2. 9 800 € 3. Non connu 4. Non connu 5. 2 800 € 6. 1,6 millions d'euros (investissement) – Travaux courant 2026, ouverture prévue pour 2027.	1. Entreprise extérieure 2. Fournisseur spécialiste (Wesco, Mathou...) 3. Ressources internes ou prestataire, selon budget et disponibilité 4. En interne 5. Prestataire spécialisé 6. MO en cours.
Micro-crèche Paje*	Nb de structure 6	Nb de places 68	Nb de places 68	Nb de places 68	Nb de places 68	2 ouvertures prévues sur le quartier des sablons et Zac des mercières en 2026				
MAM*	Nb de MAM 3 Nb Ama 10	Nb de places 38	Nb de places 38	Nb de places 38	Nb de places 38					

Assistants maternels ** (hors MAM)	Nb d' Ama 80	Nb de places 262	Nb de places 262	Nb de places 262	Nb de places 262						
RPE	Nb Rpe 1	Nb d'ETP RPE 3	Nb d'ETP RPE 3	Nb d'ETP RPE 3	Nb d'ETP RPE 3						

Récapitulatif des structures existantes sur la petite enfance et des projets envisagés dans le cadre du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

Nom de l'autorité organisatrice compétente pour la planification de l'offre : **Commune de Margny-lès-Compiègne**

Type de mode d'accueil/ dispositif	Nb de places ou Nb d'ETP RPE	Projection sur la durée de la CTG					Evaluation des besoins en matière d'emplois et de compétences pour répondre aux projections	Autres besoins identifiés (démarche IDA, difficultés identifiées, partenariat spécifique...)	Si projets d'investissements en matière de rénovation, d'aménagement et de création d'équipements, de services :		
		2025	2026	2027	2028				Préciser le type de projets : rénovation, construction, transplantation, aménagement, extension...	Coûts et calendriers prévisionnels (années cibles) des opérations envisagées - A titre indicatif -	Ingénierie et moyens humains nécessaires pour conduire les projets d'investissement
EAJE PSU	59	59	59	59	59		/		Extension des locaux de LPP1 (installation véranda) pour création d'une salle de psychomotricité 62 Rue Molière	80 000€ TTC	Cabinet d'étude pour faisabilité / maitre d'œuvre
Micro-crèche Paje	1 MC	12places	12places	12places	12places						
MAM	2 MAM (5AMA)	20 pl	20 pl	20 pl	20 pl						
Assistants maternels (hors MAM)	30 AMA (105 pl)	30 AMA (105 pl)	30 AMA (105 pl)	30 AMA (105 pl)	30 AMA (105 pl)						
RPE	1 RPE	3 ETP	3 ETP	3 ETP	3 ETP						

Récapitulatif des structures existantes sur la petite enfance et des projets envisagés dans le cadre du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

Nom de l'autorité organisatrice compétente pour la planification de l'offre : **Commune de Verberie**

Type de mode d'accueil/dispositif	Nb de places ou Nb d'ETP RPE	Projection sur la durée de la CTG					Evaluation des besoins en matière d'emplois et de compétences pour répondre aux projections	Autres besoins identifiés (démarche IDA, difficultés identifiées, partenariat spécifique...)	Si projets d'investissements en matière de rénovation, d'aménagement et de création d'équipements, de services :		
		2025	2026	2027	2028				Préciser le type de projets : rénovation, construction, transplantation, aménagement, extension...	Coûts et calendriers prévisionnels (années cibles) des opérations envisagées	Ingénierie et moyens humains nécessaires pour conduire les projets d'investissement
EAJE PSU	20	20	20	Entre 22 et 24	Entre 22 et 24		1 ETP vacants (Auxiliaire de puériculture) 1 ETP à créer (Auxiliaire de puériculture) Actuel : 1 EJE 2 Adjoint technique 3 Auxiliaire de puériculture		Construction d'une nouvelle crèche	1 000 000 € A horizon 2027-2028	Architecte – ADTO Consultation de profil technique
Micro-crèche Paje	2 MC	24 places	24 places	24 places	24places						
MAM	0	0	0	0	0						
Assistants maternels (hors MAM)	22 Ama	22 AMA (75 Pl)	22 AMA (75 Pl)	22 AMA (75 Pl)	22 AMA (75 Pl)						
RPE	1 RPE	3 ETP	3 ETP	3 ETP	3 ETP			RPE de l'ARC, moins d'un ETP sur la commune			

Récapitulatif des structures existantes sur la petite enfance et des projets envisagés dans le cadre du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

Nom de l'autorité organisatrice compétente pour la planification de l'offre : *Commune de La Croix Saint Ouen*

Type de mode d'accueil/d'ispositif	Nb de places ou Nb d'ETP RPE	Projection sur la durée de la CTG				Evaluation des besoins en matière d'emplois et de compétences pour répondre aux projections	Autres besoins identifiés (démarche IDA, difficultés identifiées, partenariat spécifique...)	Si projets d'investissements en matière de rénovation, d'aménagement et de création d'équipements, de services :		
		2025	2026	2027	2028			Préciser le type de projets : rénovation, construction, transplantation, aménagement, extension...	Coûts et calendriers prévisionnels (années cibles) des opérations envisagées	Ingénierie et moyens humains nécessaires pour conduire les projets d'investissement
EAJE PSU	44	44	44	44	44	0 ETP vacants 0 ETP à créer (Si possible à détailler en fonction des métiers)		<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de rénovation/extension de la crèche la P'tite Récréée - Renouvellement meubles de cuisine usagés pour la PR - 2 Espaces de rangement extérieurs (décret 30 août 2021) - Renouvellement du mobilier de l'espace accueil de la crèche faisant suite à l'extension de la crèche la p'tite récré, - Aménagement d'un espace snoezelen 	<p align="center">- A titre indicatif -</p> <p>Rentrée 2026</p> <p>2026</p> <p>2027</p> <p>2027-2028</p>	-Service technique communal pour la mise en place du marché et le suivi du chantier + coordonnateur sécurité.
Micro-crèche Paje	1 MC	10 pl	10 pl	10 pl	10 pl					
MAM	0	0	0	0	0					
Assistants maternels (hors MAM)	15 AMA	62 pl	62 pl	62 pl	62 pl					
RPE (Arc)	1 RPE	3 Etp	3 Etp	3 Etp	3 Etp					